

SELARL JURIEXCEL

S.E.L.A.R.L. D'HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

2, Avenue de la Gare - B.P. 15 - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE

Recouvrement – Constats – Ventes aux Enchères – Gestion locative

VENTE AUX ENCHERES

Vendredi 8 décembre 2023 – 10 h 00

Visite à partir de 9 H 15

Lieu de la vente :

2 route de Chabrolles

18320 BEFFES

(Anciennement restaurant « A LA BONNE EPOQUE »)

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Me Olivier ZANNI



VENTE AUX ENCHERES

8 DECEMBRE 2023

1	Deux tables en bois piètement métallique
2	Deux tables en bois piètement métallique
3	Deux tables en bois piètement métallique
4	Deux tables en bois piètement métallique
5	Deux tables en bois piètement métallique
6	Six chaises pailées
7	Six chaises pailées
8	Cinq chaises pailées
9	Cinq chaises pailées
10	Cinq chaises pailées
11	Un poêle à bois de marque « BRUNO »
12	Un tonneau
13	Un tonneau
14	Deux caisses à pommes
15	Deux caisses à pommes
16	Une cave à vin « La Sommelière »
17	Une cave à vin « OENOLINE »
18	Une chaise bébé
19	Un cadre mural avec bouchons
20	Un meuble en bois
21	Un réfrigérateur à boissons
22	Un congélateur à glace
23	Une machine à glaçons « SILVERCREST »
24	Un lave-verres « FAST START »
25	Un réfrigérateur trois portes « PROINNOV »
26	Une caisse enregistreuses « STARVISION CSI »
27	Lot verres à vin et coupes de champagne
28	Lot carafes
29	Lot verres à vin
30	Lot salières
31	Lot verres divers
32	Lot verres à eau et divers
33	Lot verres à bière
34	Tasses, soucoupes à café et théière

35	Lot verres « Ricard » et plateaux
36	Quatre tabourets de bar
37	Une armoire réfrigérée positive
38	Lot « Gastro » de cuisine tailles diverses
39	Lot planches à pain et plats
40	Lot couverts
41	Une balance et une machine sous-vide
42	Deux cocottes émaillées
43	Un four de marque « VIRTUS »
44	Un robot « KITCHEN AID »
45	Lot planches à découper
46	Lot casseroles, rondeaux et un chinois
47	Une plancha « DIAMOND »
48	Un four à micro-ondes
49	Une planche à pain, panières, et couteau à pain
50	Lot « gastro » de cuisine
51	Armoire haute et son contenu
52	Un épluche pommes de terre
53	Un lave-main inox
54	Une essoreuse professionnelle
55	Un coupe-frites
56	Un plan de travail en inox
57	Une armoire basse inox
58	Lot vaisselle blanche
59	Un plan de travail en inox
60	Un piano cinq feux et four
61	Une friteuse « FAST FRY 14S »

62	Une desserte en inox
63	Une desserte en inox sur roulettes
64	Une saladerie « TECHNODOM »
65	Une plonge en inox
66	Une table en inox
67	Un plan de travail en inox
68	Une étagère en inox
69	Un lave-vaisselle « SYSTEMA PROJECT »
70	Une plonge en inox
71	Une étagère en bois
72	Une armoire positive « LIEBHERR »
73	Un congélateur à glace
74	Une trancheuse à jambon
75	Un bain-marie
76	Un lot de vaisselle diverse
77	Une lot de marmites à moules
78	Un congélateur à glace
79	Une armoire positive « GAFIC »
80	Un moulin à café « KCMA »
81	Une salamandre « VIRTUS »







































































CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les lots seront annoncés et adjugés dans l'ordre de référencement du catalogue

La vente sera faite au comptant.

Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères de 14,28 % TTC. Les lots sont vendus en l'état. L'exposition préalable permettant de contrôler l'état des lots, aucune réclamation ne sera admise après la vente. Le dernier enchérisseur sera considéré comme adjudicataire responsable du paiement. Il devra déclarer à l'huissier vendeur son identité et son adresse. Si l'enchérisseur agit pour le compte d'autrui, il devra présenter un document d'identité, un mandat pour agir et les documents identifiant son mandataire. Les lots ne seront délivrés aux adjudicataires qu'après encaissement du règlement.

Le règlement pourra s'effectuer :

- en espèces selon les limites imposées par la législation en vigueur soit 1.000 euros*
- par chèque (une pièce d'identité sera exigée)*
- par carte bancaire*

GARANTIES

L'huissier de justice se réserve la possibilité de rectifier les désignations du catalogue. Ces rectifications seront annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Aucune enchère par téléphone ni ordre d'achats ne seront pris en compte pour la vente.

DELIVRANCE DES LOTS

Le retrait des objets est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après encaissement du règlement des lots achetés. L'acheteur devra émarger le bordereau de remise des lots avant son départ.

Les objets pourront être retirés sur place après la clôture de la vente et sur rendez-vous. Aucun objet ne pourra être emporté pendant l'opération de vente.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'huissier de justice vendeur décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.